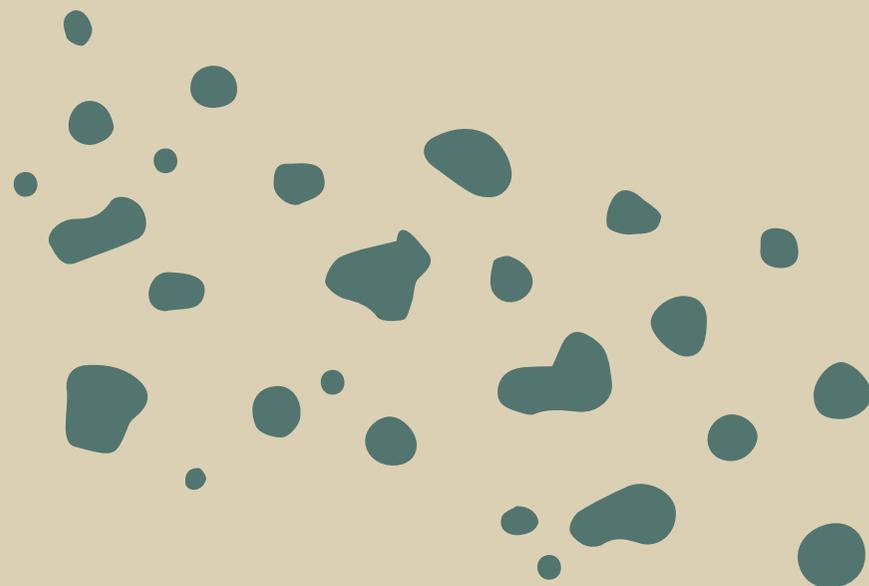


R^A24

RAPPORT D'ACTIVITE



Pour toujours
**AU GOÛT
DU JOUR**



2024 : Une année charnière, à la veille des 100 ans de l'AO Roquefort

Préparer demain en cultivant ce qui nous unit

À l'heure où j'écris ces mots, nous venons de passer un week-end incroyable à l'occasion de la 3^e édition de Roquefort en fête, qui s'est tenue sous le signe du centenaire de l'AOP. Un moment de partage, de fierté et d'émotion, qui a rassemblé professionnels, habitants et amoureux du Roquefort autour de ce patrimoine vivant. Ce succès populaire donne une résonance toute particulière au rapport d'activité que nous vous présentons aujourd'hui, qui retrace l'année 2024.

L'année 2024 a marqué un tournant pour la filière Roquefort. À l'orée du centenaire de notre Appellation d'Origine, nous avons su renforcer les fondations de notre collectif tout en poursuivant nos actions pour inscrire durablement le Roquefort dans le paysage alimentaire de demain.

Dans un contexte agricole, climatique et sociétal toujours plus exigeant, le Roquefort confirme qu'il est bien plus qu'un fromage : il est le fruit d'un écosystème vivant, fondé sur des valeurs humaines, un lien fort au territoire, et des engagements concrets pour faire face aux défis de notre temps.

Que ce soit par le soutien au renouvellement des générations, la transmission des savoir-faire ou encore nos réflexions collectives sur le « bien produire », nous avons, cette année encore, agi avec lucidité, ambition et solidarité.

Nos actions de communication ont poursuivi leur montée en puissance : présence renforcée sur les réseaux sociaux, nouvelles collaborations avec le monde culinaire, valorisation des femmes et des hommes de la filière à travers des témoignages authentiques. Notre ambition reste intacte : faire (re)découvrir le Roquefort au plus grand nombre, dans toute sa richesse et sa modernité.

À la veille des 100 ans de l'Appellation d'Origine, c'est toute une communauté qui se mobilise pour faire de cet anniversaire un moment fort : un hommage à notre histoire, bien sûr, mais aussi un élan tourné vers l'avenir. Car plus que jamais, notre AOP a un rôle à jouer dans la construction d'un modèle agricole et alimentaire plus juste, plus résilient et plus enraciné dans les territoires.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre cette belle filière au quotidien. Continuons à écrire ensemble cette histoire collective, fière de son passé et résolument tournée vers l'avenir.



Jérôme FARAMOND
*Président de la Confédération
Générale de Roquefort*

SOMMAIRE

- 04 2024 RÉTROSPECTIVE
- 06 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DE L'AOP ROQUEFORT
- 10 COMMUNICATION AOP
- 12 DÉFENSE ET PROTECTION DE L'AOP
- 16 QUALITÉ DU LAIT AOP
- 18 SERVICE ÉLEVAGE
- 22 CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DE ROQUEFORT : LA GOUVERNANCE
- 24 PERSPECTIVES ET ENJEUX 2025
- 26 CHIFFRES CLÉS 2024

Rétrospective 2024

Retour, mois par mois, sur les faits marquants de l'année 2024

FÉVRIER

SIA 2024 – Salon International de l'Agriculture 24 février au 3 mars
Présente durant tout le salon, dans le hall 1, sur l'espace CORAM, la Confédération Générale de Roquefort a proposé de multiples animations pour mieux faire connaître l'AOP Roquefort et inciter à de nouveaux modes de consommation du fromage. Aux côtés de l'UPRA Lacaune, la filière a mis en avant le lien entre la race de brebis du Roquefort, son terroir d'origine et l'excellence du fromage.
Avec le Pérail, la Confédération de Roquefort a organisé un petit-déjeuner convivial.

MARS

Consultations d'agences de communication en vue de préparer une nouvelle campagne de communication

et notamment avec pour objectifs une communication renouvelée à l'occasion des 100 ans de l'AO. La refonte du social media par une gestion directe temporaire est également confiée à l'agence.

18 mars : 2ème journée d'accueil des nouveaux entrants/ installés dans la filière.

22 mars : participation active au colloque sur le lait cru à Millau.

29 mars : invitation à Rignac de la CGR à la présentation du projet de rapprochement UNICOR-CAPEL pour devenir NATERA.

AVRIL

11 avril 2024 : Assemblée générale OriGIn Europe à BRUXELLES.

24 et 25 avril : participation à Provinlait.

26, 27 et 28 avril : Participation à l'AOP Festival. L'événement exclusivement dédié aux 51 fromages, beurres et crèmes d'Appellation d'Origine Protégée de France ! Dans une ambiance festive, les visiteurs sont plongés au cœur de la culture des AOP laitières. Secrets de fabrication, dégustations, découverte des savoir-faire des producteurs AOP ou encore démonstrations sont au programme, au rythme des shows culinaires et musicaux.

MAI

25 mai au 1er juin : Participation aux Ovinpiades mondiales à Saint-Affrique, 3ème coupe du monde des jeunes bergers.

JUIN

27 juin : Participation Aveyron Wine Tour

27 juin : Présence du Roquefort dans l'espace VIP des Natural Games à Millau.

JUILLET

2 juillet : Assemblée Générale de la Confédération Générale de Roquefort.
Présentation du Rapport d'Activité 2023 de la filière.

17 au 20 juillet : Présence du Roquefort'truck lors du festival Millau'Jazz.

SEPTEMBRE

3 et 4 septembre : Participation à TECHOVIN sur le stand de FBL.

15 septembre : Pique-nique des Qualivores au seuil de Naurouze

23 et 24 septembre :
Shooting photos à Vannes pour la **nouvelle campagne de communication** mettant en avant la culinarité du Roquefort.

26 septembre : Formation à l'outil CMOUBIENE.

26 et 27 septembre : Participation des équipes à l'**AG du CNAOL** à Niort.

NOVEMBRE

7 novembre : **Journée filière** organisée par le Service Qualité avec pour objectifs de faire se rencontrer les équipes sur le terrain et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Interventions de Sébastien Bouyssières de FBL sur la Charte France Fromages Laitière, de Jean-Louis Poulet de l'IDELE sur les tanks à lait et du service communication qui a animé un atelier sur l'image du Roquefort Hier, Aujourd'hui et Demain.

9 novembre :
Embarquement à bord du train de la ligne des Causses lors de sa réouverture (Bé-

ziers-Neussargues.) À son bord : une belle mise en avant des produits et savoir-faire locaux. Le Roquefort y était et a pu prendre le micro du contrôleur pour raconter l'histoire du Roquefort et annoncer les festivités autour des 100 ans de l'AO.

DÉCEMBRE

7 décembre : Animation et dégustation de Roquefort aux Halles de Millau à l'occasion des **125 ans des halles**.

Du 13 au 15 décembre : **Salon REGAL à Toulouse**. Le salon régional qui met en avant l'agriculture et les bons produits du terroir occitan. Animations auprès du public et notamment auprès des plus jeunes avec des ateliers de fabrication fromagère et de la dégustation.

19 décembre : Participation (pour le compte de FBL) **aux sélections techniques des tests aux antibiotiques pour le paiement à la qualité du lait de brebis**.



22
événements
de mise en avant
du Roquefort

Le développement durable au coeur de l'AOP Roquefort

L'AOP Roquefort est durable par ses pratiques, inscrites depuis longtemps dans son cahier des charges. Bien-être animal, lien au terroir sont au coeur de son ADN. Pour autant, la filière Roquefort poursuit son travail pour encore progresser mais aussi, prendre conscience de ses atouts et les mettre en lumière.

Le Roquefort s'inscrit dans la démarche collective initiée par le CNAOL.

En 2022 avait eu lieu la phase de diagnostic de la filière. Elle a permis d'identifier les axes de travail et d'engagement de la filière Roquefort pour mettre en avant ses vertus sur le plan de la durabilité.

En 2023, des actions concrètes ont été entreprises. 2 journées d'accueil des nouvelles et nouveaux entrants dans la filière ont eu lieu (à l'automne et au printemps). Ces journées s'adressaient à la fois aux personnes qui s'installent dans un nouvel élevage (ou dont l'élevage rejoint la filière) et aux personnes qui s'associent à un élevage déjà présent dans la filière. Les moments d'échanges proposés ont permis de créer un lien et de mieux identifier les rôles et missions des services de la Confédération Générale de Roquefort pour cultiver le sentiment d'appartenance à la filière. Ce concept de journée apprécié par les participants a été renouvelé pour la campagne 2024.

Cette année 2024 a également été l'occasion de réaliser l'enquête « **fermes Roquefort** ». Cette enquête dont les résultats sont en cours de traitement doit permettre de répondre à

deux objectifs. D'une part, elle doit permettre d'alimenter les engagements pris par les professionnels de la filière en Conseil d'Administration dans le cadre du projet AOP Durables. Cela permettra ainsi de disposer de chiffres permettant de mettre en avant les pratiques de la filière notamment d'un point de vue environnemental.

D'autre part, cette enquête doit également permettre d'évaluer la diversité des pratiques présentes dans tout le Rayon de Roquefort et d'ainsi disposer d'éléments chiffrés pour défendre et valoriser les systèmes d'élevage de la filière.

Un tirage au sort statistiquement représentatif a été réalisé et des réunions d'information sur ce sujet, organisées par l'APLBR, ont eu lieu en parallèle d'un courrier d'information officiel.

Plus de 170 élevages ont été enquêtés par de la ressource interne (Stagiaire, CDD et personnel du Service Qualité) assurant une représentativité de cette étude.

- **La réalisation de l'étude FROMOB** sur BEA et la monotraite dont les derniers résultats ont été traités en 2024 permettant de faire avancer la réflexion sur une évolution possible de la pratique dans le cadre du cahier des charges AOP.
- **Le projet national C-MOUBIENE** financé par France Agrimer pour la construction d'un outil d'évaluation du BEA ovin (lait et viande) qui a été testé en 2024 et sera disponible pour 2025.
- **Le projet européen H2020 TECHCARE** visant à tester des technologies innovantes pour améliorer la gestion du bien-être des petits ruminants, le long de la chaîne de production. Il regroupe 19 partenaires venant de 9 pays et s'intéresse aux filières de petits ruminants : ovins laitiers, ovins allaitants et caprins. De nombreux essais sont finalisés dans les 7 fermes pilotes du projet en 2024.

L'AOP Roquefort investit la disponibilité de l'eau en élevage.

Depuis plus de 10 ans l'axe de la qualité de l'eau est un enjeu majeur de la filière Roquefort notamment au regard du lait cru. La déclaration sur l'usage de l'eau réalisée dans ce cadre par les producteurs a permis d'identifier les troupeaux sans accès au réseau d'eau potable possible. La CGR participe aux "Rencontres de l'eau en Aveyron" organisées depuis l'automne 2022, qui ont permis de lancer à l'échelle départementale, une réflexion de fond sur l'utilisation et la préservation des ressources en eau. Une stratégie départementale est ainsi en cours d'élaboration, pilotée par un copil départemental (comité de pilotage coprésidé par le Préfet, le Président du Conseil départemental et le Président de la Chambre d'agriculture et

constitué des services de la DDT, du Conseil départemental, de la Chambre d'agriculture, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et d'EDF). La CGR est également partenaire sur la cause méjean dans le cadre d'une convention avec l'agence de l'eau, le département et des producteurs dont certains livrent à l'AOP ROQUEFORT. Ce projet permettra d'accompagner les éleveurs volontaires pour tester l'usage de l'eau de récupération de pluie pour l'abreuvement des animaux et ainsi délester le réseau en cas de période de rupture d'approvisionnement en limitant ainsi le citernage.

Aliment du troupeau

En cohérence avec les objectifs de durabilité. Dans le cahier des charges de l'AOP Roquefort l'alimentation du troupeau assure le lien au territoire (pâturage, autonomie fourragère et alimentaire). Depuis 2021, la CGR a noué un partenariat avec les fabricants d'aliment réunis au sein de la SO'FAB (association qui regroupe 23 fabricants d'aliments de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie) avec des rencontres régulières permettant d'échanger sur la conjoncture d'approvisionnement et la qualité des aliments. Depuis 2023, la CGR est adhérente à DURALIM qui a pour objectif de promouvoir et améliorer la durabilité de l'alimentation des animaux d'élevage. En adhérant à DURALIM, chaque partenaire s'engage à faire connaître ses pratiques durables pour la

production de matières premières et l'alimentation des animaux d'élevage, et à suivre ses progrès. En 2024 la CGR lance une réflexion sur l'approvisionnement local de l'alimentation du bétail en partenariat avec les fabricants d'aliments et différentes ODG d'Occitanie (Laguiole, Rocamadour, Veau d'aveyron, Bœuf fermier de l'Aubrac, ...) volontaires sur la démarche.



Rénovation de l'outil de contrôle interne AOP

En 2024, la CGR devient autonome sur son outil de contrôle AOP en développement interne, permettant par la même à l'IGP pérail de pouvoir partager cet outil. Ce dernier devrait être opérationnel au plus tard pour 2025, l'outil lactiQO précédemment utilisé devenant caduque fin 2024 (outil dédié aux ODG pour le contrôle interne et sous égide CNAOL).

Roquefort et modalités de traite

Fort de l'expérience de l'étude monotraite et BEA (FROMOB) et dans la recherche de solutions financières et humaines pour poursuivre les investigations de l'impact de la monotraite sur la qualité du Roquefort et notamment organoleptique, le projet Intereg SUDOE DAIRITAL déposé en 2024 a été validé. Couplé à une évolution de l'INAO avec le projet de dispositif d'évaluation des innovations (DEI) déjà en vigueur sur les AOP IGP viticoles et en cours de mise en place pour les filières agroalimentaire, ce projet permet de répondre aux enjeux contemporains de renouvellement des générations et de bien-être animal. Ce nouvel outil à disposition des ODG, à côté des modifications directes des cahiers des charges et des expérimentations laisse la possibilité de poursuivre la recherche sur l'impact de la monotraite sur la qualité du lait et du Roquefort, préalable nécessaire avant une modification du cahier des charges.

L'aliment en élevage et approvisionnement local

Un groupe de travail de réflexion est initié en 2024 suite aux échanges avec les fabricants d'aliments et le besoin des ODG de répondre à la demande des consommateurs et des clients sur une approvisionnement plus local de l'alimentation achetée par les éleveurs. Il regroupe des ODG des filières laitières régionales ovines laitières, bovines et caprines et les fabricants d'aliments au travers de la So'Fab.



cap 2024

Apporter une réflexion aux enjeux contemporains de renouvellement des générations et de bien-être animal dans tous nos projets.

une palette **D'OUTILS**
POUR S'INFORMER, SE DOCUMENTER, S'AIDER



l'info
ROQUEFORT

L'info Roquefort est adressée chaque mois par courriel aux membres de la filière et à ses partenaires. Elle permet de suivre l'actualité du Roquefort en 5 minutes.



l'espace
FILIÈRE

Cet outil de pilotage en ligne, accessible depuis roquefort.fr avec l'onglet "espace filière" met à la disposition des professionnels, des documents, des informations utiles durant toute la campagne laitière.



le cahier des
CHARGES QUALITÉ

Ce document mis à jour annuellement, décrit les plans de maîtrise des pathogènes et les plans d'actions qualité mis en place par la Confédération Générale de Roquefort pour un lait cru de qualité.



le calendrier
DE CAMPAGNE

Ce support de collecte, accroché dans la salle du tank de l'élevage, accompagne l'éleveur, au fil des mois, dans le suivi : les actions à mener, les conseils, des fiches techniques (guide fourrages, autocontrôle AOP...).



le
MANUEL

À chaque nouvelle campagne laitière, la Confédération Générale de Roquefort édite le Manuel. Il synthétise l'essentiel des règles, conseils, informations nécessaires aux professionnels de la filière notamment pour garantir la qualité du lait cru.



la lettre
INFO NOUVEAUTÉS

Envoyée en amont du manuel, elle permet d'informer les responsables d'élevage sur les nouveautés de la campagne laitière à venir.



COMMUNICATION

COMMISSION COMMUNICATION

6 représentants du collège des fabricants de Roquefort

8 représentants du collège des éleveurs de brebis, producteurs de lait

Président
Anthony SOULIÉ,
éleveur de brebis

SERVICE COMMUNICATION

1 responsable de communication

1 chargée de communication événementiel
(CDD de octobre 2024 à octobre 2025)

1 chargée de communication en charge des réseaux sociaux
(Alternance septembre 2024 à septembre 2026)

MISSIONS PRINCIPALES

- Faire connaître et promouvoir l'AOP Roquefort, sa filière, ainsi que la Confédération Générale de Roquefort.
- Assurer la communication interne de la filière.

CONTACT

Responsable communication
Anne-Sophie CALLENS
anne-sophie.callens@roquefort.fr
07 60 86 82 77

DISPOSITIF MÉDIA 2024



Une présence média maintenue mais jouant l'économie en prévision de l'année du centenaire de l'AO en 2025

CAMPAGNE EN 2 VAGUES
du 13 mai au 30 juin
du 25 novembre au 2 décembre

REPLAY

Diffusion du film 18'' sur 6Play via le Pack cuisine et sur MyTF1 via le Pack Affinitaire 35+

124,3K€
d'achat d'espace

YOUTUBE

Diffusion du film 15'' sur Youtube avec un ciblage 35+ en affinité avec la cuisine, les recettes ... (ciblage par mots clés et centres d'intérêts)

53K€
d'achat d'espace

DISPLAY

Un dispositif 100% contextuel avec une diffusion du spot 15'' sur les recettes à base de fromage du site 750G

20K€
d'achat d'espace

Une campagne qui atteint ses objectifs d'impressions et de vues !

9M
d'impressions

8,6M
de vues à
100%

93%
de taux de
complétion
moyen

100% de complétion signifie que la totalité des personnes ont regardé la vidéo jusqu'au bout.

28 6M
d'impressions

7,6 M
de vues à
100%

31,5%
de taux de
complétion
moyen

Youtube surperforme en termes de diffusion.

1,6M
d'impressions

1,3M
de vues à
100%

80%
de taux de
complétion
moyen

Le Replay et 750G apportent une diffusion qualitative et maîtrisée.

INFLUENCE 2024

Pour l'année 2024, un partenariat avec l'influenceur Hervé Cuisine a été signé pour 4 recettes en vidéo. Les vidéos ont été diffusées en crosspost sur Instagram.

4,83M
DE VUES

13,7K
DE LIKES

10,4K
D'ENREGISTREMENTS

Les objectifs de cette campagne :

- Valoriser le roquefort comme exhausteur de goût.
- Créer du contenu engageant et facilement reproductible à la maison.
- Valoriser la saisonnalité dans les saveurs et mariages.
- Utiliser un format vidéo court et captivant, pour amplifier la portée organique.
- Capitaliser sur un profil caution, garant des meilleurs mariages du Roquefort.

Le rendu :

Des recettes innovantes, gourmandes et « raffinées » pour apprécier toute la culinarité du Roquefort.



COURGE ROTIE, QUINOA ET ROQUEFORT



TOURTE ROQUEFORT POMMES, MARRONS, NOIX



SALADE DE POULET ROQUEFORT



TARTINE ROQUEFORT ET PECHES ROTIES

RÉSEAUX SOCIAUX 2024

En attente du recrutement d'une nouvelle équipe communication, aucune activité n'a été menée sur les réseaux sociaux au cours du premier trimestre 2024. Afin d'assurer la continuité de la stratégie digitale, la gestion des réseaux sociaux a été confiée, à compter d'Avril 2024 et pour une durée de six mois, à l'agence Gulfstream.

25
publications
(16 posts et 9 sets de stories)

50 075
abonnés
(+ 567 par rapport à la période précédente)

4,2 M
d'impressions
(Fusion des données payantes et organiques)

20,3 K
d'interactions
20 023 likes
112 commentaires
199 enregistrements

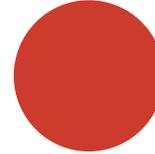
25,73%
Taux d'engagement moyen



ÉVÈNEMENTS 2024



AVEYRON
WINE
TOUR



REGAL 2024



PIQUE-NIQUE
DES
QUALIVORES



SIA 2024



MILLAU
JAZZ
FESTIVAL

SIA 2024
Salon International de l'Agriculture
Paris
24 février au 3 mars 2024

Festival des AOP
Paris
26 au 28 avril 2024

Aveyron Wine Tour
Rodez
27 juin 2024

Natural Games
Millau
27 au 30 juin 2024

Millau Jazz festival
Millau
15 au 19 juin 2024

Pique-nique des Qualivores
Seuil de Naurouze
15 septembre 2024

Regal
Toulouse
13 au 15 décembre 2024



AOP

COMMISSION AOP

7 représentants du collège des fabricants de Roquefort

17 représentants du collège des éleveurs de brebis, producteurs de lait

SERVICE AOP

Serge RASCOL et Elise SAHUQUET,
agents de contrôle interne
Sébastien Vignette, secrétaire général

MISSIONS PRINCIPALES

- Dépôt et renouvellement de la marque collective Brebis Rouge dans les différents pays du monde
- Défense de l'AOP sur le territoire national et à l'international
- Suivi administratif du cahier des charges en lien avec l'INAO
- Contrôle du respect du cahier des charges par les producteurs de lait et les entreprises transformatrices

CONTACT

info@roquefort.fr
05 65 59 22 00

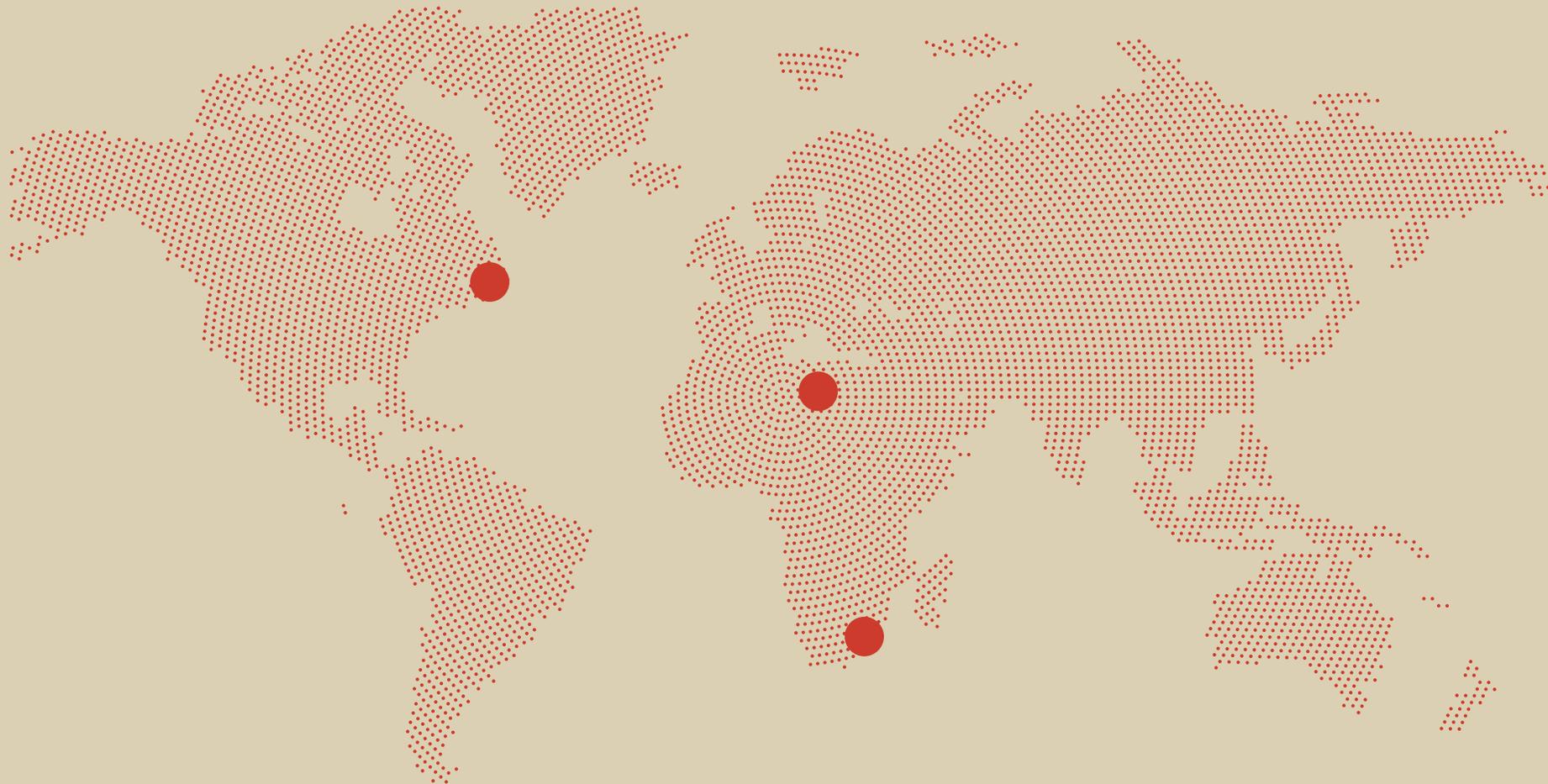
serge.rascol@roquefort.fr
06 34 25 71 31

elise.sahuquet@roquefort.fr
07 60 86 75 53

sebastien.vignette@roquefort.fr

Défense de l'AOP dans le monde





La Confédération Générale de Roquefort a mené des actions à l'étranger (avec l'INAO) pour lutter contre les usurpations, notamment :

- En 2023, opposition auprès de l'office des marques tunisien sur le dépôt LANDOR A DEGUSTER CHAUDE ET FROIDE ! CREME 100 % roquefort Tunisia - classe 29 et 30 ; Dossier toujours en cours : documents demandés envoyés en janvier 2024, action en annulation en juillet 2024 suite à l'échec de la conciliation, expertise à venir en 2025.
- En 2023, co-signature d'un mémoire d'amicus curiae avec, notamment, l'Irish Whiskey Association, le Consejo Regulador del Tequila, Café de Colombia, la Fédération de l'industrie horlogère suisse. La cour d'appel a constaté en août 2024 une erreur juridique dans

l'analyse du « risque de confusion » et de la « dilution », et a renvoyé l'affaire à la commission pour qu'elle la réexamine sur la base de la loi telle qu'elle est exposée dans cette décision.

Il s'agit d'un véritable camouflet pour la juridiction inférieure. La juridiction inférieure (la Trademark Trial and Appeal Board de l'Office américain des brevets et des marques) avait rejeté l'opposition de Cognac à la marque « Cologne & Cognac ».

- Envoi d'une mise en demeure et demande d'extension du délai d'opposition sur la marque "ROQUEFORTIAN" (Afrique du Sud, susceptible d'être utilisée dans des préparations, dont des sauces), sur la base du caractère trompeur et du risque de confusion. En cours, peu probable que le déposant retire volontairement sa marque.

Les contrôles 2024

Contrôles internes

La Confédération Générale de Roquefort a l'obligation de contrôler 15 % des élevages produisant du lait, habilités au 1 Janvier 2024 soit 1309 points de collecte.

En 2024, le plan de contrôle interne a été réalisé à 189 %.

Contrôles dans les élevages

373 visites ont été effectuées dans les élevages

(cela représente 28,49 % des élevages habilités).

36 non conformités ont été constatées dans 29 élevages

(soit 7.77 % des élevages contrôlés en non-conformité contre 17.27 % en 2023).

- **Achats 200 kgs/brebis/an** : 6 non-conformités majeures *(vs 13 en 2023)* transmises à QUALISUD.
- **Stockage enrubannage et silo** : 14 non-conformités graves *(vs 10 en 2023)* transmises à QUALISUD.
- **Autocontrôle non réalisé** : 1 non-conformité mineure valant avertissement *(12 en 2023)*.
- **Absence de conservateur** : 5 non conformités majeures *(vs 2 en 2023)* transmises à QUALISUD.
- **Provenance alimentation** : 4 non-conformités majeures *(vs 8 en 2023)* transmise à QUALISUD
- **Surface en bergerie** : 1 non-conformité majeure *(vs 1 en 2023)* transmise à QUALISUD
- **Aliments interdits** : 1 non-conformité majeure *(vs 1 en 2023)* transmise à QUALISUD
- **Stockage du foin et de la paille** : 2 non-conformités majeures *(vs 1 en 2023)* transmise à QUALISUD
- **Moins d'1 kg de foin par jour et par brebis** : 1 non-conformité majeure *(vs 0 en 2023)*
- **Traite incomplète** : 1 non -conformité majeure *(vs 0 en 2023)*

Le dépassement des 200 Kgs d'achats extérieurs représente 16.67 % des manquements avec un maximum d'achat à 414 Kgs et une moyenne à 296 Kgs *(vs 254 Kgs en 2023)*.

Contrôle des fabricants de Roquefort

100 % des fabricants (laiteries, caves, frigos) ont été contrôlés.

31 visites : fromageries (8), caves, frigos, centres de conditionnement (23).



10 visites
d'habilitation ont été effectuées.

La visite d'habilitation s'effectue lors :

- d'une reprise de traite après arrêt de livraison durant une campagne laitière ou lors de la création d'un nouveau point de livraison,
- d'une modification majeure des outils de production,
- d'un changement de la localisation de la production de lait de brebis,
- de la mise en place d'une ou plusieurs autres productions animales,
- de la diminution des surfaces réservées à l'alimentation du troupeau.

En 2024, 12 installations :

- 3 élevages provenant du quatrième bassin,
- 3 élevages ex : ovin viande,
- 5 élevages ex bovin viande,
- 1 élevage ex caprin

Contrôles externes

Contrôle dans les élevages

L'organisme certificateur externe a l'obligation de contrôler 10 % des élevages produisant du lait, habilités au 1 Janvier 2024. En 2024, le plan de contrôle externe a été réalisé à 100 %

132 visites ont été effectuées dans les élevages (soit 10,08 % des élevages habilités).

15 non conformités ont été constatées dans 12 élevages (soit 9.09 %) des élevages contrôlés en non-conformité contre 16.91 % en 2023)

- **Dépassement achats** : 5 non conformités.
- **Tenue des registres** : 6 non-conformités
- **Quantité de foin par jour en période de stabulation** : 1 non-conformité.
- **Stockage enrubannage** : 3 non-conformités graves entraînant la suspension de l'habilitation durant 13 jours pour l'un et 137 jours, 140 jours pour les 2 autres.

Le dépassement des 200 Kgs d'achats extérieurs représente 33.3% des manquements avec un maximum d'achat extérieur à 486 kgs (vs 431 Kgs en 2023) et une moyenne à 297 Kgs (vs 255 Kgs en 2023).

Contrôle chez les fabricants de Roquefort

50% des fabricants de Roquefort (laiteries, caves et frigos) ont été contrôlés.

8 visites : fromageries (4), caves, frigos, centres de conditionnement (4).



15

Les commissions organoleptiques

La Commission organoleptique est composée de 2 jurys.

Chaque année, une formation de mise à niveau est dispensée à l'ensemble des membres de la Commission organoleptique ainsi qu'aux nouveaux entrants.

- **4 commissions sur 2 jours ont lieu chaque année.**
- **5 fromages maximum sont dégustés par session.**
- **1 non-conformité pour teneur en MS trop faible.**



QUALITÉ

COMMISSION QUALITÉ

19 représentants du collège des fabricants de Roquefort

14 représentants du collège des éleveurs de brebis, producteurs de lait

Présidents

Virginie HEROUARD et Sébastien GAYRAUD

SERVICE AOP

11 salariés

MISSIONS PRINCIPALES

- Oeuvrer pour une meilleure connaissance et plus de maîtrise de la qualité du lait cru avec des études et de la recherche et développement.
- Assurer la maîtrise des germes pathogènes (optimisation des plans de contrôle de la Confédération Générale de Roquefort et interventions du Service Qualité en élevage).
- Contribuer à plus de prévention en élevage (hygiène en élevage, conservation des fourrages, qualité de l'eau, entretien de la machine à traire).
- Gérer un service de prestation de désinfection et désinsectisation des bergeries pour les éleveurs qui le souhaitent.

CONTACT

Directrice

Cécile BAILLY
cecile.bailly@roquefort.fr
qualite@roquefort.fr
05 65 59 22 07

La qualité du lait cru socle de l'AOP

La qualité du lait cru de brebis constitue la pierre angulaire de l'Appellation d'Origine Protégée Roquefort. Elle est le fruit d'un savoir-faire collectif, ancré dans un territoire d'exception et transmis de génération en génération. Chaque acteur de la filière – éleveurs, collecteurs laiteries, affineurs – s'engage au quotidien pour préserver et améliorer cette qualité, gage de typicité et de sécurité sanitaire. Dans un contexte marqué par des enjeux sanitaires, climatiques et sociétaux croissants, la Confédération Générale de Roquefort accompagne les fabricants, les producteurs et leurs partenaires pour garantir un lait cru à la fois conforme au cahier des charges de l'AOP et à la réglementation sanitaire, respectueux du vivant et fidèle à l'identité du Roquefort.



21
réunions
sur des sujets liés
à la qualité en 2024

Assainissement des bergeries

La CGR est partenaire dans le cadre du projet DISSECTING. Une étude sur la résistance des mouches aux pyrèthres.

Les 3 partenaires que sont l'UMR INTHERES (IRD), l'UMR MIVEGEC (ENVT/INRAE) ont remporté l'AAP Attractivité (F2E-Carnot) concernant la mise au point d'un outil génétique pour la mise en évidence des mutations conférant une résistance aux insecticides dans les mouches d'élevage et leur fréquence. Cet outil a pour vocation d'aider à l'évaluation

et à l'amélioration des plans de lutte contre les mouches piqueuses et lécheuses dans les fermes. Des tests en élevages accompagnés par la CGR dans le cadre du service Assainissement des bergeries ont été réalisés fin 2023 sur la résistance des mouches domestiques et stomoxes aux pyrèthrinoides.

Les résultats sont en cours de traitement sur 2024, laissant percevoir une résistance importante des mouches aux pyrèthres de synthèse.

Sur l'agenda 2024

8 COMMISSIONS avec, pour plusieurs d'entre elles, la présentation de résultats d'études et d'observatoires.

1 COMMISSION AGROLAB'S, laboratoire interprofessionnel laitier, sur l'analyse du paiement du lait à la qualité au sein du Rayon.

1 journée filière permettant d'informer et de rassembler autour de la filière le corps technique du territoire.

11 GROUPES DE TRAVAIL formulant des préconisations à la commission : lancement d'études, élaboration d'outils pour les professionnels, amélioration des plans confédéraux.

2024, LES CHIFFRES-CLÉS DE LA QUALITÉ

160

interventions du Service Assainissement des bergeries pour désinfection ou désinsectisation classique ou cryptosporidiose.

649

prélèvements effectués, sur le réseau d'eau potable comme sur des captages privés, afin d'analyser la qualité bactériologique de l'eau utilisée pour le nettoyage des machines à traire, dans les élevages.

10

diagnostics eau réalisés sur la ressource privée en amont des élevages, témoignage de l'expertise croissante développée par le Service Qualité dans ce domaine. A savoir : en cas de non-conformité récurrente de l'eau, le diagnostic devient une obligation.

91

contrôles techniques Opti'Traite® effectués sur les installations de traite par 3 techniciens formés du service qualité, pour le compte de la Chambre d'Agriculture.

212

diagnostics d'ambiance de bâtiments d'élevage, démarche essentielle pour le bien-être du cheptel. Les 7 techniciens, formés à ce protocole, aiguillent de plus en plus l'attention des éleveurs sur les conditions d'hébergement du troupeau, sachant qu'une ambiance dégradée (faible ventilation, humidité) peut favoriser le développement de germes pathogènes et infectieux.

203

visites pathogènes réalisées dans le cadre des plans confédéraux. L'enjeu est de détecter les bactéries afin de les maîtriser dans l'environnement et prévenir tout risque de contamination du lait. Les plans confédéraux portent sur quatre germes pathogènes : Listeria monocytogenes, Salmonelles, STEC (shigatoxines), Escherichia Coli. Les suivis s'effectuent sur les laits destinés à la fabrication du Roquefort. Les producteurs ayant des laits de troupeaux positifs sur ces 3 germes pathogènes sont accompagnés par le Service Qualité et la laiterie (prélèvements de lait et d'environnement) pour un retour à la négativité le plus rapide possible.

381

collectes mutualisées d'échantillons de lait, tout au long de la campagne. Pour ces tournées, le Service Qualité utilise des véhicules adaptés aux liaisons froide et chaude, afin d'optimiser les délais et la fiabilité des analyses.

428

diagnostics du nettoyage de la machine à traire réalisés sur la campagne 2024.

421

audits hygiène pour optimiser de façon préventive la qualité des laits crus

Plus de 1000 visites

pour 1713 prélèvements d'ensilages ou d'enrubannages. Lors de ces interventions, le Service Qualité aide l'éleveur à gérer de manière optimale la conservation de ses fourrages par voie humide. De la qualité du fourrage dépendent la santé et le haut niveau de production du troupeau ovin. Ces visites se sont déroulées de juin à décembre, dans la perspective de la campagne de collecte 2024.

TOTAL 3 174 INTERVENTIONS ET 381 COLLECTES D'ÉCHANTILLONS



ÉLEVAGE

COMMISSION ÉLEVAGE

15 éleveurs membres de la Commission
5 éleveurs invités permanents

Président

Philippe BOUDOU
éleveur de brebis Lacaune

80 salariés

SERVICE ÉLEVAGE

Directeur

Frédéric PICHEREAU
frederic.pichereau@roquefort.fr

- 11 Responsables techniques et d'équipe
- 1 équipe Economie-Durabilité
- 1 équipe Informatique
- 1 équipe Centre d'insémination animale et Sélection-Diffusion
- 5 équipes de techniciens d'élevage Ovins lait
- 1 équipe de techniciens d'élevage Ovins viande

MISSIONS PRINCIPALES

- Entreprise de sélection de la race Lacaune lait
- Centre de production et de mise en place de semence ovine (CIA du Bourguet)
- Organisme de contrôle des performances ovines (Lacaune lait et Lacaune viande)
- Organisme d'appui technique et économique aux élevages ovins (conduite du troupeau, gestion du pâturage, approche globale d'exploitation, analyse des résultats économiques et étude de projets de développement de l'exploitation)
- Créateur de solutions informatiques pour les métiers de l'élevage ovin (gestion de troupeau / métiers du technicien ovin)

CONTACT

elevage@roquefort.fr
05 65 59 22 03

2024

Consolider les fondamentaux accompagner les évolutions

Le maintien de l'activité globale du Service Élevage en 2024 témoigne de la confiance des éleveurs du bassin Lacaune dans leur outil d'accompagnement technique et génétique, et dans les femmes et les hommes mobilisés à leurs côtés pour faire progresser leurs élevages.

Au-delà de ce cœur de métier, 2024 a marqué une étape importante pour renforcer et adapter les compétences du Service Élevage aux besoins actuels.

Développement des compétences d'accompagnement individualisé

En 2024, dans un souci d'amélioration continue de l'accompagnement proposé aux éleveurs ovins, pour maintenir aussi la capacité du Service Elevage à proposer dans le cadre VIVÉA

des formations combinant à la fois des temps collectifs et individualisés, le Service Elevage a initié une montée en compétences de l'ensemble de ses techniciens d'élevage sur une approche individualisée du conseil à partir des techniques d'écoute active.

- Formations mises en œuvre par l'ADPSA Aveyron : 18 premiers techniciens formés en 2024.
- Poursuite en 2025 : objectif 100% des techniciens d'élevage formés.

Ces nouvelles compétences ont pu être mises en application dès 2024, par une refonte du programme de formations « coût de production » proposé aux éleveurs ovins laitiers depuis 2015, et grâce à la validation du référencement par VIVEA des 6 techniciens spécialisés du Service Elevage, reconnaissant ainsi les efforts réalisés.

54 suivis coût de production

Les efforts déployés par les techniciens spécialisés dans les suivis « coût de production ovin lait » pour répondre aux nouvelles exigences de VIVEA ont permis de maintenir et d'enrichir l'accompagnement proposé aux éleveurs autour de cette thématique. En 2024, 54 éleveurs ont participé aux formations « coût de production » combinant des temps collectifs et individuels, soit 845 heures cumulées de formation. Ces formations ont été déployées auprès de 5 groupes locaux (Bio, Centre Aveyron, Lozère, Sud Aveyron et Tarn). Cette action est reconduite en 2025, avec la création d'un nouveau groupe sur la zone « Ségala-Lévézou ».

515 bilans technico-économiques

Au sein du service global d'accompagnement technique et génétique proposé aux

éleveurs ovins laitiers, le cœur de l'appui technico-économique reste la réalisation des bilans technico-économiques, réalisés chaque année dans les élevages en contrôle laitier officiel et simplifié. Ils complètent les bilans « techniques » et « qualité du lait » pour mesurer la marge sur coût alimentaire de l'atelier ovin lait.

En 2024, pour enrichir cet accompagnement un nouvel outil a été mis place, avec la création d'une fiche synthétique regroupant les principaux indicateurs de performance technico-économique de l'élevage et positionnant ce dernier dans l'ensemble des élevages suivis par le Service Elevage. Accompagné par son technicien, l'éleveur peut ainsi situer les résultats de son atelier ovin lait, repérer des marges de progrès et adapter sa stratégie. La communication des résultats technico-économiques aux éleveurs est également renforcée en diffusant à tous une synthèse annuelle des principaux résultats

2024 obtenus à l'échelle du Service Elevage.

11 fermes de références

En plus des approches « atelier ovin lait », le Service Élevage est engagé dans le suivi de fermes de références. En 2024, 11 fermes dont 5 en Agriculture Biologique ont été suivies dans le cadre du dispositif INOSYS et du projet BioRéférences. Ces suivis sont basés sur une approche globale et une connaissance fine des systèmes d'élevage. Ils permettent la production de références solides et actualisées pour alimenter le conseil, la formation et l'expertise, jusqu'aux choix des politiques agricoles ou de filière. Ces références sont valorisées par la diffusion de synthèses et d'outils actualisés chaque année, principalement sous la houlette de l'Institut de l'Élevage.



L'observatoire
RÉSEAUX
D'ÉLEVAGE



L'observatoire
DES PRIX DES
MARGES



Résultats
technico-éco-
nomiques 2023
DES ÉLEVAGES
OVINS LAITIERS
EN OCCITANIE



Les
exploitations
ovines
laitières du
Massif Central
RÉSULTATS
CAMPAGNE
2023

Approche environnementale des élevages

Le Service Élevage poursuit son investissement actif dans le projet européen pluriannuel LIFE GREEN SHEEP (et ses compléments cofinancés par le CASDAR et la Région Occitanie). Porté en France par l'Institut de l'Élevage, ce projet a pour objectif de réduire de 12% l'empreinte carbone de la production ovine de lait et de viande, tout en assurant la pérennité globale des élevages.

L'année 2024 a permis de poursuivre l'accompagnement des fermes engagées dans le projet avant la deuxième vague de diagnostics (CAP'2ER et DEO) auxquels elles se prêteront en 2025-2026. Le Service Élevage s'est particulièrement investi dans la communication du projet, au travers d'une conférence à l'événement professionnel PROVINLAIT, de l'organisation d'une porte ouverte en ferme permettant de présenter l'intérêt du diagnostic CAP'2ER dans le pilotage des fermes (partenariat avec le GIE Elevage Occitanie), mais aussi d'interventions de sensibilisation à la demande d'acteurs de la filière lait de brebis.

Au vu de l'intérêt grandissant pour ces sujets, le Service Élevage a décidé d'étoffer sa stratégie d'accompagnement des élevages. D'abord par la constitution d'une équipe technique permettant d'accompagner les élevages sur les problématiques environnementales, atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets en tête : objectif de mise en place opérationnelle en 2025. Mais aussi en proposant à l'appel à projet de l'ADEME « Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique » une démarche mutualisée d'analyse et d'action sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, autour d'un groupe d'éleveurs ovins lait. Ce projet a été re-

tenu par l'ADEME et commencera à se déployer en 2025.

Par ses compétences et son expertise, le Service Élevage souhaite accompagner les éleveurs du bassin Lacaune dans leurs projets individuels et collectifs de réduction de l'empreinte carbone, et plus largement de transition agroécologique.

Sélection génétique officielle en AB et reconception des systèmes de reproduction

Initié en 2019 par le Service Élevage, le projet « CLO Biologique » poursuit son déploiement en 2024, toujours dans le cadre d'un copilotage professionnel avec les éleveurs Lacaune lait impliqués. Il vise à mettre en place la sélection officielle de la race dans des élevages engagés en Agriculture Biologique (AB), sur la base d'un processus de création du progrès génétique répondant pleinement aux exigences de qualité du programme de sélection conduit par l'UPRA Lacaune, et dans le cadre d'une intégration totale au schéma général de sélection mis en œuvre par le Service Élevage. Dès la fin 2022, le travail réalisé avec ces éleveurs et le partenaire GID Lacaune permet de poser les bases d'une offre exclusive de reproducteurs Lacaune lait de hautes valeurs génétique et sanitaire, nés et élevés dans des troupeaux engagés en AB, et d'apporter ainsi un début de réponse aux nouvelles exigences du cahier des charges AB. Pour respecter à la fois les exigences spécifiques à l'AB et celles du programme de sélection Lacaune lait, les méthodes de travail ont été repensées, de la conduite de la lutte dans les élevages à l'organisation de la commercialisation des reproducteurs. Ce projet a reçu en 2024, et pour 4 années, le soutien financier de la Région Occitanie.

Après l'intégration d'un nouvel élevage, ils sont aujourd'hui 13 sélectionneurs en AB dans le projet. Ces éleveurs motivés ont également apporté leur collaboration au projet Casdar RESPOL, qui vise à accompagner les éleveurs de brebis laitières dans la reconception de leur système de production. Ce projet a donné lieu à plusieurs publications (fiches techniques, vidéos, etc.) disponibles sur le site du projet.



Démarrage des travaux de phénotypage sur la résistance génétique de la race Lacaune au parasitisme gastro-intestinal

À l'issue des réflexions menées en 2023 et début 2024, le Service Élevage appuie l'UPRA Lacaune dans sa décision d'orienter l'ensemble des programmes de sélection Lacaune vers la résistance génétique au parasitisme gastro-intestinal. Dans le sillage des travaux conduits par d'autres races et avec l'appui des partenaires scientifiques et techniques (ENVIT, IDELE...), dont tout particulièrement le Centre Départemental de l'Élevage Ovin à Ordiarp (64), le protocole de phénotypage des béliers améliorateurs a été finalisé et démarré à l'automne 2024. Quelques années seront nécessaires à la construction d'une population de référence Lacaune lait sur les caractères de résistance et de résilience. En ligne de mire : dans le respect des fondamentaux de la gestion collective du progrès génétique et de son accessibilité à tous les éleveurs, permettre aux élevages du bassin Lacaune tout à la fois d'enrichir par la voie génétique leur lutte intégrée contre le parasitisme gastro-intestinal, et de faire face à l'apparition de résistances aux traitements vétérinaires antiparasitaires.



<http://ec.europa.eu/life>



C N B L

Comité National
Brebis Laitières





CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DE ROQUEFORT

La Confédération Générale des Producteurs de Lait de Brebis et des Industriels de Roquefort, association loi 1901, conjugue deux missions :

celle d'organisation interprofessionnelle et celle d'organisme de défense et de gestion de l'AOP Roquefort.

Elle est le reflet d'une filière agricole ancrée territorialement et en quête constante de renouvellement, en phase avec les enjeux sociétaux et environnementaux.

CONTACT

info@roquefort.fr
05 65 59 22 00

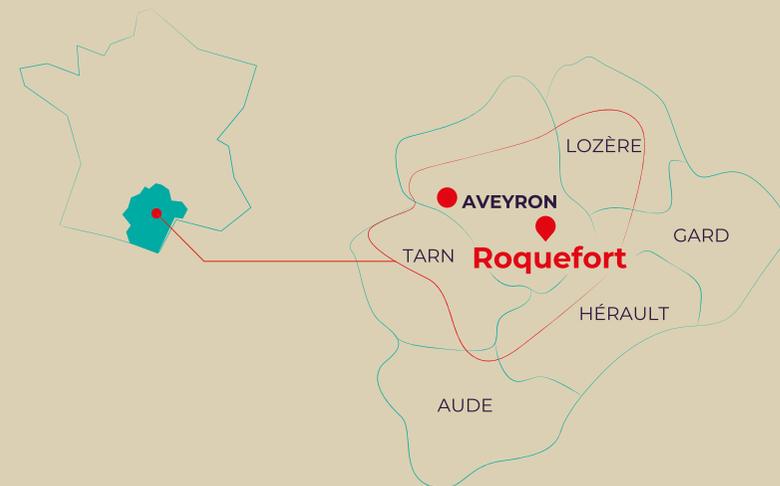
LA GOUVERNANCE

L'organe décisionnel de la Confédération Générale de Roquefort est son Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se compose de 25 membres répartis sur deux collèges :

- **le collège Industriels** : 10 administrateurs parmi les directeurs et salariés des 7 entreprises de fabrication du Roquefort (Carles, Maison Combes / Roquefort Le Vieux Berger, Maison Gabriel Coulet, Les fromageries Occitanes, les Fromageries Papillon, Société des Caves, Ets Vernières frères). Chaque fabricant n'a qu'une voix délibérative et la position du collège est prise à l'unanimité.
- **le collège Producteurs** : 15 administrateurs, éleveurs de brebis représentant l'ensemble des élevages du rayon de Roquefort et élus des territoires, des Organisations de Producteurs ou des Syndicats agricoles.

Les décisions sont prises à l'unanimité des 2 collèges.



La présidence et la vice-présidence s'exercent pour un an et reviennent, par alternance à un membre d'un collège ou l'autre.



En juillet 2024, **Jérôme Faramond**, éleveur et président de l'APLBR (Association des Producteurs de Lait de Brebis du Rayon de Roquefort), a pris la présidence.



Hugues Meaudre, Directeur de Lactalis AOP et Terroirs a assuré la vice-présidence.

25
MEMBRES

1
COLLEGE
INDUSTRIELS

1
COLLEGE
PRODUCTEURS

LES SERVICES

103

PERSONNES SALARIÉES
À LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DE ROQUEFORT

Secrétariat Général **2**

AOP **2**

Service Qualité du lait **12**
et assainissement

Service Elevage **79**

Service Communication **3**

Service Comptabilité **3**
& Parc-Auto

Service du personnel **1**

Défense Appelation **1**

LE BUREAU

se compose du président, du vice-président, du trésorier Jean-François Ricard, Directeur des Ets Vernières, et du secrétaire Anthony Soulié, éleveur et vice-président de l'APLBR. Il prépare les séances du Conseil d'Administration.

LA COMMISSION DES FINANCES

propose un examen initial des comptes et du budget, en amont de leur présentation en Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

s'appuie sur les travaux de six autres commissions : AOP, Communication, Élevage, Qualité, Organoleptique, Observatoire et Prospectives.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

STATUTAIRE approuve les comptes et le budget, présente le rapport d'activité de l'année écoulée et ouvre un débat sur les actions de la Confédération Générale de Roquefort.

Quelques perspectives et enjeux pour 2025

DANS TOUTES LES ACTIONS, PRISES DE PAROLES ET DANS LE PLAN DE COMMUNICATION 2025 : METTRE EN EXERGUE LES 100 ANS DE L'AOP

Impulser une nouvelle dynamique dans la communication en préparation de la célébration du centenaire de l'AO avec pour enjeux et objectifs :

- IMPULSER DE NOUVEAUX MOMENTS ET DE NOUVELLES FORMES DE CONSOMMATION
- ALLER A LA CONQUÊTE DE NOUVELLES CIBLES
- NOUVEAUX TERRITOIRES A L'EXPORT
- Une année de mise en lumière exceptionnelle avec UN VOLET EVENEMENTIEL AMBITIEUX EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL
- Aller chercher l'effet Whaou sur Roquefort en fête pour sa troisième édition spécifique au centenaire de l'AO Roquefort.

EXPLORER, SÉCURISER, TRANSFORMER : LES DYNAMIQUES DE LA FILIÈRE ROQUEFORT

- Démarrage du projet DAIRITAL avec les réflexions concernant le protocole d'étude monotraite
- Travaux sur la modélisation, Analyse Quantitative des Risques (AQR) portant sur les pathogènes, et recherche sur les méthodes analytiques en salmonelles
- Poursuite de l'AOP DURABLE
- Réfection de l'outil Espace Filière financé en partie par le dans le cadre du consortium occitanum
- Poursuite des travaux sur un approvisionnement plus local et multifilières.

POURSUIVRE LA COLLABORATION AVEC LE PÉRAIL

- Dans le même esprit, construction d'un calendrier de collecte commun pour les éleveurs sous DI Roquefort et Pérail.
- Démarrage des contrôles IGP Pérail et poursuite des habilitations par mandat donné aux contrôleurs AOP.
- Négocier des tarifs favorables avec Qualisud pour les contrôles externes couplés.

VIGILANCE SUR L'EXPORT AU REGARD DE POSSIBLES SURTAXES AMÉRICAINES.

SUIVI DE LA VALIDATION PAR L'INAO DES DCS POUR ÉVENTUELLE MISE EN OEUVRE À LA PROCHAINE CAMPAGNE

- Le projet DCS de l'AOP Roquefort travaillé conjointement avec la CGR a été déposé auprès de l'INAO par Qualisud en février 2024.
- Introduction à terme de contrôles ciblés sans préavis sur le pâturage.

RÉGULER INTELLIGEMMENT L'AGRI- VOLTAÏSME (POUR NE PAS FREINER LES TRANSMISSIONS ET ÉVITER LES CHANGE- MENTS DE PRODUCTION)

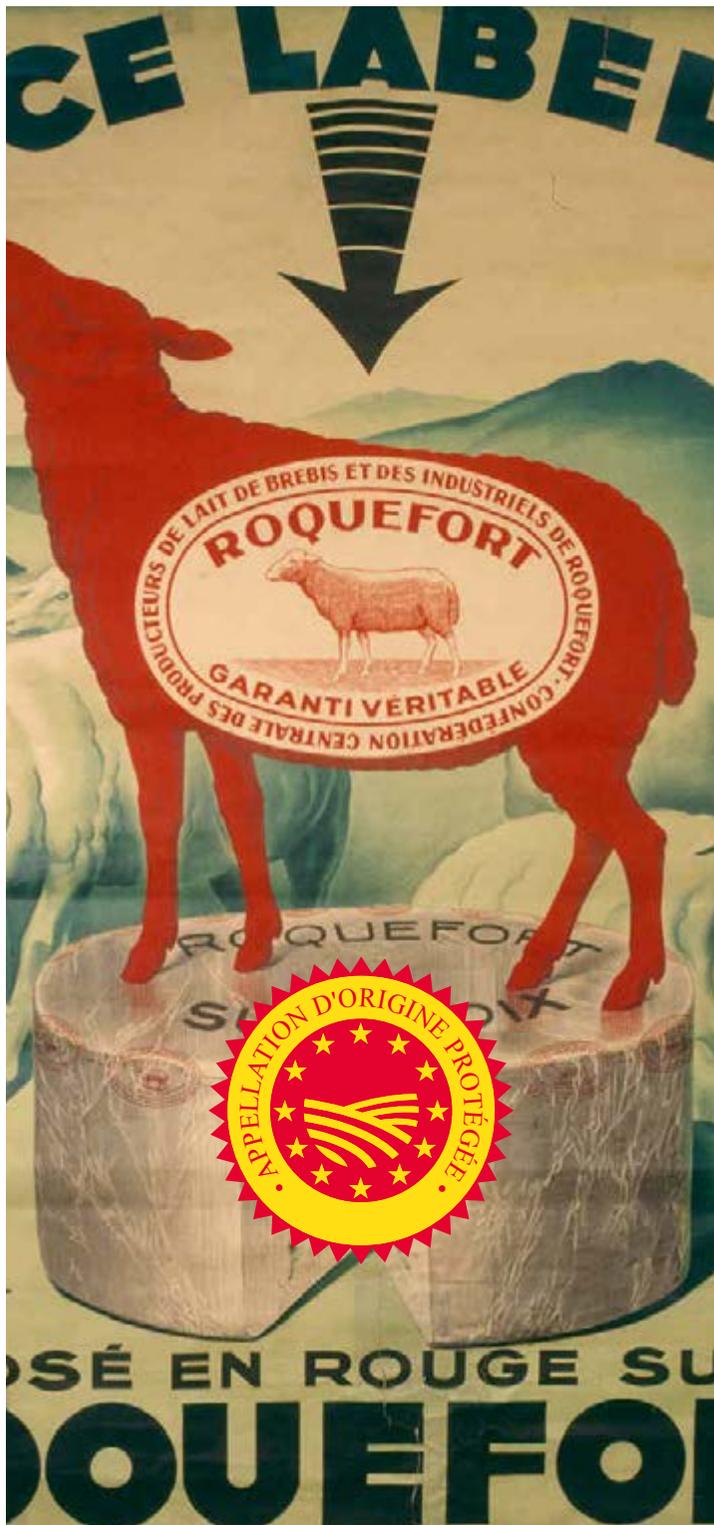
Participation active de la CGR au groupe de travail piloté par la DDT et Madame la Sous-Préfète. Synthèse des travaux fin 2024 et présentation en mai 2025. Ces travaux et la nouvelle doctrine départementale qui en découle prennent en compte nos points de vigilance puisqu'il en ressort que « l'agrivoltaïsme en Aveyron, au regard de la prise en compte des spécificités territoriales (économiques et patrimoniales), ne peut pas occuper les surfaces agricoles qui concourent directement ou indirectement, de façon effective ou potentielle à l'activité d'élevage. » Rester vigilant sur l'application de cette doctrine.

ROQUEFORT DEMAIN

- La Région et les collectivités territoriales investissent dans la requalification urbaine du village de Roquefort en vue de développer l'attractivité touristique de celui-ci.
- La Confédération Générale de Roquefort est garante de l'image et de la promotion de l'AOP dans le cadre de ce projet et participe activement aux réflexions sur la « Maison de Roquefort ».

POUR UNE EXEMPTION DES AOP ET IGP LAITIÈRES DES DIFFÉRENTS SCORINGS (EN PARFAIT ALIGNEMENT AVEC LE CNAOL).

La Commission Européenne a considéré en 2025 qu'il n'y aurait pas de NS harmonisé ni obligatoire au niveau européen. Nécessité de rester vigilant sur ce caractère non obligatoire. Le gouvernement français a signé l'arrêté entérinant la V2. Nécessité de rester vigilant sur l'absence de taxation et la limitation de publicité alors que nous sommes des produits peu transformés.



1ÈRE
AO
DE L'HISTOIRE

1 C'est le nombre de commune dans laquelle on peut affiner le Roquefort. Elle s'appelle Roquefort-sur-Soulzon

13 990 TONNES
de Roquefort commercialisées en 2024

29%
du Roquefort est exporté

3ÈME
AOP

C'est la place qu'occupe le Roquefort en quantité en France

2500
ÉLEVEUSES
ET ÉLEVEURS

2 C'est le nombre de traites dans une journée. Une fréquence obligatoire et nécessaire pour la qualité du lait cru

630 000
C'est le nombre de brebis qui forment le cheptel laitier de Roquefort

7 c'est le nombre de fabricants de Roquefort

163
MILLIONS
de litres de lait de brebis collectés. 37% transformés en Roquefort en 2024

1 302
ÉLEVAGES LAITIERS
fournissant le lait de brebis pour la filière Roquefort et implantés dans le «Rayon de Roquefort»

117
COLLECTEURS
DE LAIT

2000
EMPLOIS DIRECTS
pour la fabrication du Roquefort

12 LITRES DE LAIT
sont nécessaires pour fabriquer un Roquefort entier de presque 3 kilos

6 DÉPARTEMENTS
(EN PARTIE)
composent l'aire de Roquefort : Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Tarn

9 LAITERIES
dont 8 dédiées au Roquefort

CONTACTS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

info@roquefort.fr | 05 65 59 22 00

COMMUNICATION

anne-sophie.callens@roquefort.fr | 07 60 86 82 77

AOP

serge.rascol@roquefort.fr | 06 34 25 71 31

QUALITÉ

qualite@roquefort.fr | 05 65 59 22 07

ÉLEVAGE

elevage@roquefort.fr | 05 65 59 22 03

ROQUEFORT.FR



36 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
BP 40348 - 12103 MILLAU CEDEX

05 65 59 22 00

ROQUEFORT.FR